

Le budget

M. Crosby: Il lui fallait le consentement de six provinces du Canada pour faire appliquer le régime d'assurance-hospitalisation dans tout le pays. Il a convaincu la Nouvelle-Écosse et l'hon. Robert Stanfield de se joindre aux cinq autres provinces qui avaient consenti à y participer. Cela a été le début de l'assurance-hospitalisation publique au Canada. Cela n'a rien à voir avec le Nouveau Parti démocratique. Quelle absurdité monumentale de perpétuer cette tromperie depuis si longtemps comme si quelqu'un dans la province de la Saskatchewan avait créé tout le régime d'assurance-maladie!

Une voix: Avez-vous entendu parler de Tommy Douglas?

M. Crosby: À maintes reprises, nous sommes confrontés à cette idiotie. C'est aux députés de prendre la parole de temps en temps, d'oublier les propos verbeux et de rétablir les faits à la Chambre des communes.

Je veux aborder un autre domaine de propos oiseux que le député a mentionné, Petro-Canada, le grand manitou de l'industrie pétrolière. Les cadres circulent à bord des mêmes jets que n'importe quelle autre compagnie pétrolière. La société a les mêmes règles et réglementations pour ses concessionnaires. Elle leur fait payer un prix excessif pour les pneus, les batteries et autres accessoires. Elle a les mêmes plans et programmes que n'importe quelle autre pétrolière.

Le député peut-il me dire quelle sera la perte? Connaît-il des concessionnaires de Petro-Canada? Leur a-t-il déjà demandé quels sont les arrangements qui les lient à la société pour les comparer à ceux des concessionnaires d'une société privée? Qu'il fasse le test. Qu'il demande à n'importe quel concessionnaire de Petro-Canada s'il trouvera à se réjouir de la privatisation. Ce sont les petites gens que Petro-Canada est censé protéger, pas les dirigeants de la société.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Venant de la Saskatchewan, monsieur le Président, je suppose que nous trouvons tous les deux amusant et étonnant ce que vient de dire le député de la Nouvelle-Écosse. Il a peut-être oublié Tommy Douglas, Woodrow Lloyd et Allan Blakeney. Il a peut-être même oublié, comme le gouvernement actuel semble l'avoir fait, que la Saskatchewan existe. La Saskatchewan est la province qui a mis en oeuvre l'assurance-hospitalisation et elle a en fait appliqué elle-même l'assurance-maladie sans aucun soutien fédéral durant six ou sept ans. Qu'on ne nous raconte donc pas toutes ces foutaises à ce sujet. On n'a qu'à consulter les livres d'histoire pour le constater.

Quant au programme national, sans l'initiative de la Saskatchewan et du Nouveau Parti démocratique, le Ca-

nada n'aurait pas de programme d'assurance-maladie. Nous peinerions avec le même système que les Américains. Aux États-Unis, la plupart de nos citoyens moins bien nantis ne pourraient aller dans des établissements de santé adéquats.

Une voix: Un système conservateur.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Oui, un système conservateur. Un système qui favorise les riches et défavorise les pauvres. Qu'on ne nous raconte plus de foutaises sur les origines de l'assurance-maladie. Elles sont très claires. Elles se situent en Saskatchewan et remontent au CCF, le précurseur du Nouveau Parti démocratique, qui a persuadé le reste du pays que c'était une bonne idée.

M. Diefenbaker a bien sûr contribué à faire de l'assurance-maladie un programme national. Tout le monde en Saskatchewan, et tout le monde au Nouveau Parti démocratique, le reconnaît. Il a été en faveur du régime d'assurance-maladie, comme nous le savons tous, un peu à la surprise de ses collègues du Parti conservateur à l'époque, et à la surprise de la grande entreprise et du monde de la médecine. Il a joué un rôle et nous le reconnaissons tous.

Nul doute qu'il se retournerait dans sa tombe s'il savait ce que le gouvernement fait subir au régime d'assurance-maladie, à la Saskatchewan et à d'autres régions défavorisées. Le député d'en face ne l'ignore pas. M. Diefenbaker n'était pas un conservateur à la façon du gouvernement actuel, car il était fidèle aux principes qu'a toujours défendus le Parti conservateur et avait à coeur le sort des Canadiens ordinaires.

M. Butland: Monsieur le Président, j'ai félicité hier mon collègue pour ses connaissances dans un certain domaine. Je dois maintenant le féliciter pour la facilité avec laquelle il passe d'un sujet à l'autre. Il trouve toujours les mots que les Canadiens veulent entendre. Il a touché beaucoup de cordes sensibles, au pays.

Il a mentionné l'un de nos sujets préférés: les sociétés. Il a dit qu'il faudrait imposer les sociétés. Il y a quelques mois, j'ai demandé à Revenu Canada à quel moment une société devenait grande. On m'a répondu que c'était au moment où son capital atteignait 10 millions de dollars. J'ai demandé sur quoi on s'était fondé pour parvenir à ce chiffre. En guise de réponse, on m'a dit que c'était très complexe, mais qu'en principe une société était considérée comme une grande entreprise du moment que son capital atteignait 7 millions de dollars. J'ai demandé ensuite comment s'expliquait l'écart entre 7 et 10 millions de dollars. Pour toute réponse, on m'a dit que, par prudence, il valait mieux laisser une bonne marge. J'ai trouvé très instructive cette définition de ce qui constituait une grande entreprise. Si seulement le gouverne-